

# A propos de censure

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): - **(1932-1933)**

Heft 19-20

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732812>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## A propos de censure

La toute récente vigueur — et inattendue ! — avec laquelle le Département de Justice et Police du canton de Vaud a manifesté son désir de « sauvegarder » davantage la « santé » de la morale publique remet en cause une histoire vieille comme le monde... du moins, le monde du cinéma : La Censure.

Jusqu'à présent, parmi les gouvernements cantonaux voisins, seuls (!) ceux de Fribourg et du Valais affichaient envers le cinéma des sentiments nettement hostiles et trop souvent injustifiés.

Si l'on feuillette la collection de « L'Effort Cinégraphique Suisse », on y retrouvera, à différentes reprises, les mêmes constatations, les mêmes critiques, pareillement vaines d'ailleurs.

Aujourd'hui, Dame Censure a fait de nouveaux adeptes, et, si du moins on en juge par les récentes décisions de Lausanne, le canton de Vaud, à son tour, semble menacé de la même rigueur.

Loin de nous — répétons-le une fois de plus — l'idée de défendre le « mauvais » film.

Il en est dont l'exclusion définitive de nos écrans n'est que trop désirable.

Mais ce que nous espérons, et nous ne saurions trop le souligner, c'est que, ne se laissant pas entraîner sur cet épineux sentier par l'exemple de ses trop fameuses « devancières », la Censure vaudoise ne se livrera pas sans discernement et sans méthode à un travail à la fois inutile et, pour nous, dangereux.

Après avoir assisté à tant d'incohérentes « décisions » valaisannes, nous regretterions de voir Lausanne se livrer aux mêmes fantaisies.

Nos associations, dans une pareille alternative, pourraient peut-être — enfin — jouer une partie du rôle qui leur est confié.

Encore faudrait-il — pour qu'elle soit efficace — que leur intervention soit suffisamment « unanime » pour qu'on la prenne — en haut lieu — en considération !

## † Pierre Batcheff

On apprendra avec beaucoup de regrets la mort de Pierre Batcheff, survenue de façon presque subite le 12 avril. Pierre Batcheff n'avait pas vingt-cinq ans.

Il avait débuté très jeune à l'écran, dans « Claudine et le Poussin », sous la direction de Marcel Manchez. Puis on le vit dans « Feu Mathias Pascal », « Le Double Amour », « Destinée », « L'Île d'Amour », « Le Joueur d'Échecs », « Le Perroquet Vert », « Les Deux Timides », « Napoléon ». « Le Chien Andalou », de Luis Bunuel, consacra sa réputation. Ses derniers films furent « Les Amours de Minuit », où il fut tout à fait remarquable, « Le Roi de Paris », « Le Rebelle », enfin « Baroud », qui n'a pas encore été présenté.

Il réalisait un type très sympathique de jeune premier, élégant, fin, avec une nuance d'inquiétude dans le regard. On le sentait sensible et on le devinait cultivé. Il vint en Suisse — Montreux-Villeneuve-Château de Chillon, pour être précis — avec Donatien, où il fut un des héros de « La Princesse Lulu ». Nous gardons le meilleur souvenir d'une après-midi passée en sa compagnie.

Voici, d'autre part, d'après « Comœdia », quelques détails sur ses derniers moments :

La mort soudaine du jeune artiste de cinéma est entourée d'un mystère que l'on pense pouvoir éclaircir. Pierre Batcheff est mort à 2 heures dans la nuit de mardi à mercredi. Le soir, il était allé, dans son auto, à Montmartre, en compagnie de sa jeune femme et d'un ami. Ils dînèrent boulevard de Clichy et ensuite se rendirent dans une boîte de nuit. Vers minuit, Pierre Batcheff se sentit fatigué. Il voulut rentrer. Comme il n'avait pas la force de conduire sa voiture, il prit un taxi. Chez lui, il s'étendit sur un divan pour se reposer et demanda à sa femme et à son ami d'aller rechercher son auto dont il pouvait avoir besoin le lendemain. Quand ils revinrent, Pierre Batcheff agonisait. Un médecin fut appelé en hâte. Une piqûre d'adrénaline ne donna aucun résultat. A 2 heures du matin, Pierre Batcheff mourait. On avait cru à une crise cardiaque. La chose n'étant pas certaine, l'autopsie fut décidée. Elle fut faite par le docteur Paul, qui a conclu à la mort par intoxication. Le corps de l'infortuné artiste sera incinéré au Père-Lachaise.

## Lettre de Lyon

Le sud-est de la France est une des régions où le cinéma parlant s'est le plus rapidement développé. A Lyon, notamment, on ne compte plus que cinq ou six salles projetant encore des films muets.

Lyon constitue pour les producteurs de films français un important débouché. Le spectacle cinématographique y est très suivi, bien que la crise économique actuelle ait eu pour conséquence directe de faire fléchir les recettes, en général ; mais il est néanmoins assez fréquent qu'en période de fêtes et avec des films sensationnels, les salles refusent du monde. Les bénéfices de l'exploitation sont pourtant loin d'être en harmonie avec le chiffre des entrées, car les taxes sont toujours élevées et les programmes loués assez chers.

Les grandes salles de première vision sont l'*Eldorado* (1500 places), la *Scala* (1200 places), le *Royal Aubert* (1000 places) et *Tivoli* (2000 places), ces deux dernières exploitées par la Société Gaumont Franco-Film-Aubert.

La création du *Pathé Palace* (établissement Pathé-Natan), au cœur même de la ville, et à l'emplacement du vieux Casino, ajoutera une unité de plus au nombre des grands cinémas lyonnais.

Les films sont donnés, à Lyon, avec un assez grand retard sur Paris ou Marseille. Cela tient à ce que les loueurs désirent que leurs productions passent par une des salles de premier ordre désignées ci-dessus ; or, il est courant qu'un film tienne l'affiche quinze jours, ce qui embouteille le marché.

Les derniers succès — c'est-à-dire les plus fortes recettes — ont été réalisés par : *Marius*, *Le Roi du Cirage*, *La Chienne* (trois semaines consécutives), *Il est charmant*, *La petite chocolatière*.

Hubert REVOL.

# L'Effort Cinégraphique Suisse, Lausanne

vous plaît-il ?

Si oui, ABONNEZ-VOUS !

Seulement 5 fr. par an Compte de chèq. II. 3673